



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 85224

Texte de la question

M. Éric Jalton à M. le ministre des affaires étrangères et européennes. Après six mois d'intervention en Haïti, il souhaiterait avoir connaissance du bilan des actions entreprises par la France pour aider concrètement la population locale.

Texte de la réponse

Le Président de la République avait annoncé, le 17 février 2010, un effort budgétaire de 326 Meuros pour Haïti sur deux ans. Hors la part française de l'aide communautaire, cet effort s'élève à 261 Meuros. Au cours de l'année 2010 et du premier semestre 2011, plus de la moitié (143,5 Meuros) est d'ores et déjà réalisée : 24,5 Meuros d'aide d'urgence, 57,5 Meuros d'annulation de dette, 15 Meuros pour l'aide en nature (véhicules de protection civile), 20 Meuros d'aide budgétaire (15 Meuros bilatéralement, 5 Meuros via le Fonds de reconstruction d'Haïti), 5,4 Meuros d'aide alimentaire, et 19,3 Meuros d'aide projets. La France a, en outre, délégué à l'UE en 2010, 38,5 Meuros pour la construction de la route Hinche-Mirebalais. Près de 20 Meuros sont, par ailleurs, déjà engagés dont 17,5 Meuros pour des projets stratégiques de longue haleine mis en oeuvre par l'Agence française de développement (hôpital de Port-au-Prince et aménagement urbain de deux quartiers de Port-au-Prince) et 1,3 Meuros supplémentaire d'aide alimentaire (achats locaux pour dynamiser la production agricole du pays). En 2011, le budget voté prévoit 30 Meuros d'autorisations d'engagements, et 20 Meuros de crédits de paiement pour l'aide projet de la France à Haïti, ainsi que 20 Meuros d'aide budgétaire. Sur l'enveloppe de 30 Meuros pour l'aide projet prévue pour 2011, 27,3 Meuros sont engagés ou en voie de l'être pour mener à bien les actions et les projets déjà en cours. Les promesses du chef de l'État sur 2010 et 2011 seront donc bien tenues. Il est à noter que le rythme de décaissement de l'aide française a pu être maintenu malgré l'épidémie de choléra, qui a éclaté fin 2010, le premier tour des élections, dont les résultats ont été remis en question et publiés avec beaucoup de retard, la tenue hors délai du 2e tour et le fait qu'Haïti n'a depuis plusieurs mois qu'un gouvernement qui expédie les affaires courantes. Ces particularités ont eu une incidence importante sur la mise en oeuvre de l'aide internationale et de la reconstruction de la capitale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85224

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8210

Réponse publiée le : 4 octobre 2011, page 10527